

DELTA LLOYD BOOSTER REVENUE II

- Émetteur: Société Générale Acceptance (SGA) N.V.
- Garant: Société Générale (Moody's Aa2 (stable), S&P AA- (négative))
- Distributeur: Delta Lloyd Bank



Ce document fait référence à la brochure du produit Delta Lloyd Booster Revenue II remise par votre conseiller Delta Lloyd Bank.

Opportunité en secondaire

Depuis 2007, l'environnement de marché est très perturbé. La fin de l'année 2008 a été marquée par des bouleversements économiques et financiers d'une ampleur exceptionnelle. La crise financière s'est intensifiée, les marchés des actions se sont effondrés et la volatilité a connu une hausse sans précédent.

Ces différents facteurs ont engendré une forte baisse du prix de certains produits dont la performance est liée au marché des actions. C'est le cas du produit **Delta Lloyd Booster Revenue II** dont le prix est actuellement bien en dessous de son prix d'émission.

Les caractéristiques de ce produit restent cependant identiques. Elles vous sont détaillées dans la brochure ci-jointe (les simulations historiques contenues dans cette brochure ne tiennent pas compte du prix d'achat sur le marché secondaire), publiée lors de l'émission du **Delta Lloyd Booster Revenue II** ainsi que dans les Conditions Définitives (Final Terms) disponibles sur le site www.deltalloydbank.be/noticesfr. Le **Delta Lloyd Booster Revenue II** peut être acheté à tout moment sur le marché secondaire auprès de votre conseiller Delta Lloyd Bank.

Rappel des caractéristiques générales

Type	EMTN (Euro Medium Term Note)
Emetteur	Société Générale Acceptance N.V.
Garant	Société Générale (Moody's Aa2 (stable), S&P AA- (négative))
Nom	Delta Lloyd Booster Revenue II
Devise	EUR
Coupure	1.000 EUR
Date d'émission	11/07/2008
Date d'échéance	11/07/2018 (Possibilité de maturité anticipée)
Protection du capital	Non
Fiscalité	Fiscalité belge : 15% de précompte mobilier sur les coupons (sauf modifications légales)
Sous-jacent	Panier composé de 30 actions internationales
Service financier	Delta Lloyd Bank S.A.
Listing	Luxembourg
Marché secondaire	Le produit Delta Lloyd Booster Revenue II est disponible sur le marché secondaire depuis son lancement. Il peut être acheté à tout moment sur le marché secondaire auprès de votre conseiller habituel, Delta Lloyd Bank ou autre institution financière. Dans des conditions normales de marché, la Société Générale fournira un prix indicatif quotidien durant toute la vie du produit avec une fourchette Achat/Vente de maximum 1% par Coupure. Pour une transaction Achat/Vente dans le marché secondaire, un montant minimum d'une coupure est requis.
Taxes sur les opérations de bourse	Aucune sur le marché primaire et 0,07% sur le marché secondaire (max. 500 EUR)

Informations complémentaires

Prix: le prix est déterminé quotidiennement par la Société Générale en tant qu'Agent de Calcul et publié tous les jours sur le site <http://www.deltalloydbank.be> avec une fourchette Achat/Vente de maximum 1% par coupure, dans des conditions normales de marché.

Il fluctuera tous les jours, en fonction de l'évolution des cours des sous-jacents et des différents paramètres de marché.

Frais: l'achat des produits Delta Lloyd peut faire l'objet de frais de courtage (maximum 3%), conformément aux dispositions définies par Delta Lloyd Bank. Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à votre conseiller habituel, Delta Lloyd Bank ou autre institution financière.

Principaux Risques

Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial.

Le produit bénéficie d'une garantie de la part de Société Générale. A ce titre, l'investisseur supporte in fine un risque de crédit sur Société Générale (par exemple en cas de faillite).

D'ici à l'échéance, le prix du produit pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché et plus particulièrement de l'évolution du cours du sous-jacent et des taux d'intérêts.

Informations importantes en page 2

Ma banque

DELTA LLOYD BOOSTER REVENUE II

- Émetteur: Société Générale Acceptance (SGA) N.V.
- Garant: Société Générale (Moody's Aa2 (stable), S&P AA- (négative))
- Distributeur: Delta Lloyd Bank



Ce document fait référence à la brochure du produit Delta Lloyd Booster Revenue II remise par votre conseiller Delta Lloyd Bank.

Prospectus

Les «Notes» Delta Lloyd Booster Revenue II (Série n°19369/08.7) décrites dans le présent document font l'objet de «Final Terms» (Conditions Définitives datées du 17 Avril 2008 et du 20 février 2009) dans le cadre du Debt Issuance Programme Prospectus daté du 2 mai 2008 et approuvé par la CSSF comme étant conforme à la directive 2003/71/EC (le «Prospectus» et tous ses suppléments (datés du : 29/05/08, 13/06/08, 02/09/08, 01/12/08, 05/01/09 et 20/02/09)). Une information complète sur les «Notes» Delta Lloyd Booster Revenue II et l'émetteur de ces Notes et son garant, ne peut être obtenue qu'en lisant conjointement les Final Terms et le Prospectus. Les investisseurs sont invités à lire l'intégralité du Prospectus. Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique «Risk Factors» du Debt Issuance Programme Prospectus du 2 mai 2008 (le «Prospectus» et ses suppléments (datés du : 29/05/08, 13/06/08, 02/09/08, 01/12/08, 05/01/09 et 20/02/09)) et à la Part B point 8 des Final Terms du 17 Avril 2008 et du 20 février 2009 (les «Conditions Définitives»). Le Prospectus, ses suppléments, son résumé en français et les Final Terms sont mis gratuitement à la disposition du public par publication électronique sur www.deltalloydbank.be/noticesfr. Un exemplaire papier peut être obtenu auprès des agences Delta Lloyd Bank.

Avant tout investissement dans le produit, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, Société Générale ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans le produit. Ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisés à investir dans ce produit. Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique «facteurs de risques» du Prospectus. La documentation relative au produit prévoira des modalités d'ajustement ou de substitution afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le ou les sous-jacents du produit ou, le cas échéant, la fin anticipée du produit. Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux Etats-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la «Regulation S»), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des Etats-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions «offshore» («Offshore transactions») avec des «Non US Persons» (tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des «Non US Persons» dans le cadre d'«Offshore transactions» conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un quelconque d'un Etat des Etats-Unis. Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Le produit bénéficie d'une garantie de la part de Société Générale. A ce titre, le paiement à la date d'exigibilité de toutes sommes dues au titre du produit par Société Générale Acceptance (SGA) N.V. est garanti par Société Générale selon les termes prévus dans l'acte de garantie en date du 2 mai 2008. Dans ce cas, l'investisseur supporte in fine un risque de crédit sur Société Générale.

Delta Lloyd Bank n'a qu'une seule volonté, vous apporter aujourd'hui mais aussi et surtout à l'avenir les meilleurs conseils financiers. Votre conseiller Delta Lloyd Bank construit et gère votre patrimoine à vos côtés en vous faisant bénéficier de solutions de placements, crédits et d'assurances simples et concrètes et vous permet ainsi d'atteindre vos objectifs financiers en toute sérénité.

Delta Lloyd Bank

Avenue de l'Astronomie 23 • 1210 Bruxelles
Tél. 02 229 76 00 • Fax 02 229 76 99 • E-mail info@dlbank.be

Ma banque

delta lloyd
à mes côtés **BANK**